

La géothermie – expliquée simplement. Une série en 10 questions.\*

# Comment les préoccupations de la région et de la population sont-elles prises en compte?

- Les intérêts de la région et les préoccupations de sa population ont, dès le début, revêtu une importance cruciale pour Geo-Energie Suisse. Afin de les prendre en compte, un groupe d'accompagnement a été constitué dès 2013. Son rôle était aussi d'assurer la transparence de l'information et d'accompagner le projet jusqu'à l'obtention du permis de construire en 2015. Il était composé de représentants des autorités du canton et des communes de Haute-Sorne et Boécourt, de quatre associations de protection de l'environnement (WWF Jura, Pro Natura Jura, ATE Jura, Helvetia Nostra) et de Geo-Energie Suisse. Grâce à cette démarche proactive, des mesures de compensation écologique ont notamment pu être planifiées dans la région et aucune association ne s'est finalement opposée au projet.
- Par le biais de séances publiques et d'une information régulière via différents canaux de communication, Geo-Energie Suisse s'est efforcée, depuis le démarrage du projet, d'informer la population de manière ouverte et transparente. Cela a notamment permis d'intégrer dans la planification du projet les remarques constructives d'associations ou de particuliers exprimées durant la consultation organisée par le canton en 2014. Les recours contre le permis ont ensuite entraîné un blocage du projet entre l'été 2015 et fin 2018.
- Le canton du Jura, la commune de Haute-Sorne et Geo-Energie Suisse ont convenu en 2015 de la création d'une commission de suivi et d'information, qui prendra à l'avenir le relais du groupe d'accompagnement. Cette plate-forme d'information et de dialogue permettra d'assurer la transparence dans toutes les phases de réalisation du projet et la prise en compte des préoccupations des différentes parties et de la population. Elle se composera de représentants des autorités cantonales et communales, de la population, des associations et de la société de projet qui pourront, ainsi, échanger régulièrement. Cette commission offrira aussi, dans le respect mutuel, le cadre pour la recherche de solutions pragmatiques aux divers problèmes qui pourraient se poser. Les autorités cantonales décideront de la composition finale de cette commission et nommeront une personnalité neutre chargée d'en assurer la présidence.
- Afin d'assurer une transparence maximale, des représentants des autorités cantonales et communales disposent d'un siège d'observateur au conseil d'administration de Geo-Energie Jura SA, la société chargée de développer le projet de Haute-Sorne. Cette société est domiciliée dans la commune de Haute-Sorne et la possibilité est offerte aux collectivités publiques et parapubliques jurassiennes d'y participer financièrement si elles le souhaitent.

A lire prochainement: Qu'entreprend Geo-Energie Suisse pour assurer la sécurité des habitants et de l'environnement du Jura?

